



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Dossier de presse

PRESENTATION DE L'INDUSTRIE AU REGARD DE L'ENVIRONNEMENT

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2011



Sommaire

1. Communiqué de presse
2. Faits marquants de "l'industrie au regard de l'environnement – données 2010 »
3. Faits marquants de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement en 2010 et actualités 2011

Le document IRE 2011 est accessible sur site Internet de la DREAL Nord - Pas-de-Calais :
www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Christine Diéval, Responsable communication

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr

François Clerc - Chargé de mission

0320136524

francois.clerc@developpement-durable.gouv.fr

Christine Diéval, Responsable communication

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr

François Clerc - Chargé de mission

0320136524

francois.clerc@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Communiqué de presse

DÉCOUVRIR LE BILAN 2010 DE L'INDUSTRIE AU REGARD DE L'ENVIRONNEMENT



L'évolution des émissions de polluants d'origine industrielle 2010, comparée aux résultats 2009, est globalement en baisse pour les rejets dans l'air, et en hausse pour les rejets dans l'eau.

Les effets de la crise économique constatés principalement en 2009 se sont traduits par une baisse massive des émissions industrielles.

En 2010, la reprise de l'activité économique tempère les efforts de réduction des pollutions engagés par les industriels. Par comparaison avec les émissions industrielles dans l'air et dans l'eau, enregistrées en 2008, celles de 2010 affichent des baisses généralisées.

Ces informations sont issues de « l'industrie au regard de l'environnement » qui fête son vingt-deuxième anniversaire. Cet ouvrage, publié par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais, présente le bilan 2010 de l'activité industrielle au regard de l'environnement. C'est une mine d'informations qui apporte des réponses aux attentes des associations, des industriels, des institutionnels et des bureaux d'études. Il témoigne de la volonté de transparence de l'État dans sa mission d'information du public.

L'IRE met en relief les efforts réalisés par la majorité de 800 industriels, parmi ceux du Nord - Pas-de-Calais. Il donne une image positive de la maîtrise des pollutions de l'activité régionale.

L'inspection des installations classées favorise et oriente la réduction des pollutions dans l'environnement en accompagnant les industriels. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, les rejets de dioxyde de soufre ont été divisés par près de douze, ceux de plomb par sept.

Pour 2012, l'objectif est d'élargir à l'ensemble des secteurs d'activité le champ relatif à l'industrie couvert par l'«IRE». Ce document aura pour ambition d'intégrer les pressions exercées sur les milieux, qu'elles soient d'origines domestique, agricole ou liées aux transports et aux déplacements.

L'IRE est téléchargeable sur <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/>

Faits marquants de l'industrie au regard de l'environnement – données 2010

Pour son édition 2011, l'IRE recentre son analyse des émissions industrielles sur les installations classées pour la protection de l'environnement. Les données déclarées par les industriels, plus concises, concernent 740 sites industriels.

Comme l'an dernier toutefois, l'analyse s'est fondée sur les rejets :

- globaux déclarés ;
- à périmètre d'étude constant (soit les entreprises ayant déclaré leurs émissions à la fois pour 2010 et pour 2009) ;
- les rejets des plus importants émetteurs.

Pour 2012, l'objectif de la DREAL est de présenter une approche intégrée des pressions sur l'environnement régional, quelle qu'en soit l'origine : industrielle, agricole, domestique ou encore liée aux transports et aux déplacements.

Faits marquants

Pour les émissions industrielles en 2010, l'IRE 2011 met en évidence les faits suivants :

- Une reprise de l'activité en 2010 après une baisse massive liée à la crise économique en 2009 ;
- Une tendance à la baisse de ces émissions, qui se maintient pourtant sur le long terme ;
- La confirmation de l'aspect atypique de l'année 2009 qui a amplifié les baisses d'émissions ;
- Deux causes majeures en cas de baisses d'émissions en 2010 : soit conjoncturelle du fait de baisse d'activité, soit clairement liée à des investissements réalisés par les industriels.

Il apparaît donc que des améliorations des émissions d'origine industrielle peuvent être menées à bien, même dans un contexte de reprise économique.

Chiffres clés

Les émissions d'origine industrielle sont très contrastées en 2010.

Pour les rejets dans l'air, presque tous les paramètres polluants sont orientés à la baisse si l'on considère les volumes globaux déclarés en 2010 par rapport à ceux déclarés en 2009 :

- Dioxyde de carbone (CO₂) : - 0,2%
- Oxydes d'azote (NO_x) : - 3,5%
- Plomb : - 4,4%
- Composés organiques volatiles non méthaniques (COVNM) : - 6,1%
- Dioxyde de soufre (SO₂) : - 17,9%
- Dioxines : - 6,3%

Seules les émissions de poussières dans l'air enregistrent une augmentation de 0,4%.

Pour les rejets dans l'eau, la tendance est par contre à la hausse pour les trois paramètres que sont :

- la demande chimique en oxygène (DCO) : + 7,0%
- les matières en suspension (MES) : + 18,1%
- l'azote global (NGL) : + 17,5%

Pour les déchets d'origine industrielle, leur production déclarée a augmenté de 1,3% en 2010 par rapport à 2009, avec un taux de valorisation qui se maintient au-dessus de 83%.

Toutes origines confondues (domestique et industrielle, provenant de la région, de France ou de l'étranger), les volumes déclarés de déchets dangereux ou non-dangereux traités en région sont en hausse de 7,7% en 2010. Le taux moyen de valorisation des déchets traités progresse de 71,8% à 72,6%. Le taux de déchets traités partant en décharge est de 19% en 2010, soit une baisse de 5 points par rapport à 2009.

En 2010, 573 sites régionaux figurent parmi les sites BASOL (sites pollués suivis par l'Etat), ce qui classe la région Nord – Pas-de-Calais au deuxième rang des régions françaises avec 13,7% des sites pollués recensés.

Concernant l'industrie extractive, la production régionale est de 19,3 millions de tonnes de matériaux, en baisse de 5,9% par rapport à 2009.

Faits marquants pour l'Inspection des installations classées en 2010 et actualités 2011

Faits marquants

Le bilan de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) en 2010 s'est traduit par :

- 1287 visites d'inspection ;
- 58% des nouveaux dossiers ICPE instruits en moins d'un an.

Le plan décennal de modernisation de l'Inspection des installations classées a pris fin en 2011, le programme stratégique de l'inspection s'inscrit désormais dans la période 2008-2012.

Les éoliennes terrestres sont soumises au régime des ICPE depuis le 13 juillet 2011, en application de la Loi « Grenelle 2 ».

Risques accidentels 2010 - 2011

Bilan des investissements réalisés sur les sites accueillant des établissements Seveso seuil haut : 74,4 millions d'euros investis en 2010 pour la sécurisation des sites.

Elaboration des plans de prévention des risques technologiques : les 30 PPRT identifiés en région sont prescrits, 12 étaient approuvés fin 2010, 14 le sont désormais et 17 devraient être approuvés à fin 2011

Instruction des études de dangers des Seveso seuil bas (21 sites concernés)

Instruction en cours des 6 études de dangers des nœuds d'infrastructures

Instruction des études de sécurité des canalisations : 779 portés à connaissance en 2010

16 inspections menées en 2010 sur le thème du vieillissement des installations

Lutte contre les pollutions des milieux naturels et impacts sur la santé 2010 - 2011

Qualité de l'air : perspectives pour régler le contentieux européen concernant les particules fines (PM10)

Elaboration d'une doctrine « Rejets » pour la mise en conformité au SDAGE des arrêtés préfectoraux

19 inspections menées pour vérifier le respect de l'échéance du 31/12/2010 de retrait des PCB > 500 ppm

Poursuite du programme de recherche des substances dangereuses dans l'eau (RSDE) avec la signature de 91 arrêtés préfectoraux complémentaires en 2010

Finalisation du plan régional santé environnement (PRSE2) en 2011 : 6 actions sur 16 pilotées par la DREAL

Préparation des inspections menées sur le thème de la biodiversité

Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)

Orientation clé du SRCAE pour le secteur Industrie : mobiliser les gisements d'efficacité énergétique et amplifier la maîtrise des rejets atmosphériques.

Objectifs pour 2020 :

- Privilégier les meilleures techniques disponibles dans les zones où cela se justifie
- Réduire de 10% les consommations énergétiques des moteurs électriques
- Réduire de 10% les consommations énergétiques thermiques
- Economiser 25% de l'énergie des procédés industriels